

rapport financier

SEMESTRIEL

2022



BICORP

01

4 PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

- 5 Description de l'activité de Biocorp
- 6 Informations financières sélectionnées

02

8 MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

03

10 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

- 11 Activité et faits marquants du 1^{er} semestre 2022
- 12 Résultats financiers
- 14 Situation financière
- 15 Événements postérieurs au 30 juin 2022
- 15 Perspectives d'avenir
- 16 Information sur les risques et incertitudes auxquels la société est confrontée
- 16 Impact du Covid-19 au 1^{er} semestre 2022
- 17 Informations juridiques

04

21 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

- 22 Mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social
- 25 Conventions réglementées
- 26 Délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale

05

28 COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2022

- 29 Bilan
- 31 Compte de résultat
- 32 Tableau des flux de trésorerie
- 33 États des variations des capitaux propres
- 33 Annexe des comptes

annexe aux comptes du 30 juin 2022

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS

NOTE 1

37 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DU 1^{er} SEMESTRE

- 37 Événements significatifs du 1^{er} semestre
- 37 Opérations sur le capital
- 37 Autres événements significatifs
- 37 Continuité d'exploitation

NOTE 2

38 PRINCIPES, RÈGLES, MÉTHODES COMPTABLES

- 38 Immobilisations incorporelles
- 38 Immobilisations corporelles
- 39 Amortissements
- 39 Stocks
- 39 Créances
- 40 Disponibilités
- 40 Frais d'augmentation de capital et frais d'émission de titres
- 40 Contrat de liquidité

NOTE 3

41 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

- 41 Etat des immobilisations
- 42 Etat des amortissements
- 42 Etat des provisions
- 43 Etat des stocks
- 43 Etat des créances
- 43 Autres créances
- 44 Trésorerie
- 44 Contrat de liquidité
- 44 Charges et produits constatés d'avance

NOTE 4

45 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

- 45 Capital social, primes liées au capital et réserves
- 45 Variation des capitaux propres
- 46 Avances conditionnées et subventions
- 46 Etat des dettes
- 47 Analyse des dettes fournisseurs
- 47 Charges à payer

NOTE 5

48 NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

- 48 Chiffre d'affaires
- 48 Autres produits
- 48 Autres achats et charges externes
- 49 Résultat financier
- 49 Résultat exceptionnel

NOTE 6

50 AUTRES INFORMATIONS

- 50 Crédit d'impôt recherche et autres crédits d'impôt
- 50 Autres informations à caractère social
- 50 Autres informations à caractère fiscal
- 50 Transactions avec les parties liées
- 51 Honoraires des commissaires aux comptes

NOTE 7

52 ENGAGEMENTS

- 52 Indemnités de départ à la retraite
- 52 Contrat de crédits baux
- 53 Autres engagements
- 53 Avances conditionnées et subventions
- 53 Baux commerciaux

NOTE 8

54 ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 JUIN 2022

55 ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

01

présentation DE LA SOCIÉTÉ

- 5 Description de l'activité de Biocorp
- 6 Informations financières sélectionnées

1.1 DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ



L'essor récent de la e-santé a amené BIOCORP à réfléchir à de nouvelles manières d'accompagner patients et personnels soignants. Ces dernières années, le pôle Recherche et Développement (R&D) a été considérablement renforcé de manière à mettre l'accent sur la recherche portant sur les dispositifs médicaux connectés.

Le fer de lance de ce nouveau portefeuille produits est Mallya™, le capteur pour stylos à insuline jetables. Mallya automatise la remontée des doses d'insuline que s'injectent une à plusieurs fois par jour les patients diabétiques, assurant ainsi un meilleur suivi de la maladie et de l'observance. Le travail de développement effectué sur ce dispositif a permis de signer des contrats de partenariat avec des acteurs de santé de renommée mondiale tels Sanofi, Novo Nordisk et Roche Diabetes Care. A court terme, Mallya compte désormais adresser de nouvelles aires thérapeutiques.

Il faut souligner que, au-delà de ses capacités d'innovation, c'est bien son savoir-faire industriel, largement éprouvé et reconnu dans le domaine de la plasturgie, qui confère à Biocorp la capacité à passer en phase d'industrialisation de manière sereine et maîtrisée et viser ainsi la production de masse.

En parallèle de Mallya, les équipes ont développé des produits innovants tels que Inspair qui connecte les inhalateurs utilisés par les patients asthmatiques, et Injay, un dispositif innovant connecté destiné aux seringues pré-remplies.

Créée en 2004 à Issoire, BIOCORP PRODUCTION (ci-après, la "Société" ou "BIOCORP") est une société anonyme française spécialisée dans le développement et la fabrication de dispositifs médicaux innovants. Elle est particulièrement positionnée sur le développement et la commercialisation de dispositifs médicaux connectés de nouvelle génération.

Il est à noter que, si le digital a désormais une place à part entière dans l'activité de la Société, BIOCORP produit chaque année plus de 30 millions d'unités dans son usine de plasturgie. Cette expertise a fait la renommée de la Société et lui permet aujourd'hui de générer un chiffre d'affaires récurrent lié à la production de dispositifs traditionnels (compte-gouttes, pipettes, canules, etc.) pour le compte de tiers.

L'expérience acquise conjuguée à la capacité de production sont un atout considérable et permettent de dresser le portrait d'une entreprise dont l'activité historique est aujourd'hui mise au service des progrès réalisés dans le domaine de l'e-santé.

La Société compte 74 collaborateurs à la date du présent document.

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché Euronext GROWTH® Paris depuis le 10 juillet 2015.

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL :

PIT de Lavour La Béchade, 63500 ISSOIRE.

N° DU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS :

453 541 054 RCS de CLERMONT-FERRAND.

1.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

Informations financières sélectionnées du compte de résultat

En euros	30/06/2022	30/06/2021
Chiffre d'affaires	3 011 404	3 592 798
Autres produits d'exploitation	407 892	291 231
Total produits d'exploitation	3 419 296	3 884 029
Résultat d'exploitation	-2 529 513	-1 330 357
Résultat financier	-39 471	-49 882
Résultat exceptionnel	156 192	30 403
Crédit d'impôt recherche et Crédit d'impôt innovation	-98 954	-125 622
Résultat net	-2 313 837	-1 224 214

Informations financières sélectionnées du bilan

En euros	30/06/2022	30/06/2021
Actif immobilisé	4 328 771	3 889 406
Actif circulant	4 825 765	5 348 335
Total actif	9 154 536	9 237 742
Capitaux propres	803 345	1 609 764
Emprunts et dettes	7 086 391	7 550 977
Produits constatés d'avance	1 264 800	77 000
Total passif	9 154 536	9 237 742

Informations financières sélectionnées du tableau de flux de trésorerie

En euros	30/06/2022	30/06/2021
CAF	-1 884 116	-858 726
Flux de trésorerie générés par l'activité	-665 271	-1 883 067
Flux d'investissements	-594 866	-333 367
Flux de financement	3 462	-941 239
Variation de trésorerie	-1 256 675	-3 157 672
Trésorerie d'ouverture	1 845 602	4 971 939
Trésorerie de clôture	588 928	1 814 267

Informations financières sélectionnées

En euros	30/06/2022	30/06/2021
Chiffre d'affaires	3 011 404	3 592 798
Excédent brut d'exploitation	-2 144 777	-988 577
Résultat d'exploitation	-2 529 513	-1 330 357
Résultat Net	-2 313 837	-1 224 214
Variation de trésorerie	-1 256 675	-3 157 672

02

message

DU DIRECTEUR
GÉNÉRAL



Éric DESSERTENNE
Directeur Général

« Chers Actionnaires,

Le premier semestre 2022 a été marqué par d'intenses discussions avec nos partenaires industriels tels que NOVO NORDISK, SANOFI ou MERCK, avec lesquels nous avons signé des accords de développement et de distribution de Mallya. Fer de lance de notre gamme de dispositifs connectés, Mallya n'a pas encore atteint les perspectives de ventes attendues. Plusieurs raisons expliquent ce décalage. Tout d'abord, nos capacités de production demeurent entravées par des difficultés d'approvisionnement en composants électroniques. Mais, au-delà de ce facteur conjoncturel, ces discussions stratégiques ont confirmé que l'adoption d'un tel dispositif nécessite également la mise à disposition de solutions logicielles associées que nos partenaires eux-mêmes ont du mal à développer. Cette situation vient confirmer notre intuition et notre ambition, aujourd'hui bien engagée, de nous positionner comme un fournisseur non plus seulement de dispositifs connectés mais plus largement de solutions digitales.

Ces deux dernières années, notre Société a en effet démontré sa capacité à proposer aux industriels des dispositifs connectés parmi les plus performants et sécurisés du marché. Il convient maintenant de nous développer autour d'une stratégie volontariste orientée vers le "device as a service". Ce modèle, nous en sommes convaincus, permettra d'accélérer d'une part l'adoption de nos dispositifs, qu'il s'agisse de Mallya et de ses évolutions, mais aussi de l'ensemble de la gamme de nos produits en développement. D'autre part, cette orientation offrira à BIOCORP des revenus récurrents, liés à la fourniture de services à haute valeur ajoutée. Enfin, cette activité, bien que nouvelle, ne nous est pas totalement inconnue et nous pourrons

Cette situation vient confirmer notre intuition et notre ambition, aujourd'hui bien engagée, de nous positionner comme un fournisseur non plus seulement de dispositifs connectés mais plus largement de solutions digitales.

la mener à bien grâce à nos propres équipes de R&D et/ou, si besoin, à travers la signature de partenariats technologiques dédiés. De fait, le déploiement de ce nouveau mix produits & services ne nécessitera aucune injection de nouveaux capitaux. Fidèle à sa gestion prudente et rigoureuse, BIOCORP vise, là encore, l'autofinancement sur ses nombreux projets en cours.

Sur le plan financier, la stagnation de nos performances semestrielles est relative tant elle doit être considérée à l'aune d'importants milestones reportés sur la seconde moitié de 2022. C'est le cas par exemple de l'étape franchise auprès de SANOFI donnant lieu au versement de 4 millions d'euros à BIOCORP, facturé fin septembre. Comme en 2021 donc, le second semestre devrait largement compenser nos performances sur les six premiers mois et nous permettre de dégager une croissance très soutenue sur l'ensemble de l'exercice. »

03

rapport

SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

- 11 Activité et faits marquants du 1^{er} semestre 2022
- 12 Résultats financiers
- 14 Situation financière
- 15 Événements postérieurs au 30 juin 2022
- 15 Perspectives d'avenir
- 16 Information sur les risques et incertitudes auxquels la société est confrontée
- 16 Impact du Covid-19 au 1^{er} semestre 2022
- 17 Informations juridiques

3.1 ACTIVITÉ ET FAITS MARQUANTS DU 1^{ER} SEMESTRE 2022

3.1.1 Opérations sur le capital

Le 20 juin 2022, le Conseil d'administration de la Société a constaté la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant nominal de 2.500 euros, par création de 50.000 actions nouvelles de 0,05 euro de valeur nominale chacune, faisant suite à l'attribution définitive de 50.000 actions attribuées gratuitement au profit de membres du personnel salarié de la Société décidée par le Conseil d'administration le 18 juin 2020, aux termes d'une délégation consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2020. Aux fins de libération de ces actions, un montant de 2.500 euros a été prélevé sur le poste "Primes d'émission de fusion, d'apport".

Au 30 juin 2022, le capital social s'élevait à 220.614,30 euros, divisé en 4.412.286 actions de 0,05 euro de valeur nominale.

3.1.2 Avancement des projets de recherche

BIOCORP alloue une partie significative de ses ressources au développement de nouveaux produits visant à améliorer la prise en charge des patients atteints de maladies chroniques. Ainsi, BIOCORP poursuit un investissement continu sur sa plate forme Mallya afin d'améliorer sa facilité d'usage, son coût et la compatibilité du système avec un large panel de stylos injecteurs. Toujours dans le domaine de l'injectable, BIOCORP investit sur sa plateforme Injay et sa déclinaison Injay+ qui deviendrait compatible avec des systèmes de sécurité pour seringues pré-remplies.

Enfin, des projets précoces de recherche sont en cours pour déployer à d'autres voies d'administrations de médicaments le savoir-faire de BIOCORP dans le développement et la fabrication de dispositifs médicaux connectés.

3.1.3 Développement commercial

Les cycles de vente avec les laboratoires pharmaceutiques visés par BIOCORP sont relativement longs, avec une durée moyenne comprise entre 9 et 12 mois après les premiers contacts commerciaux.

BIOCORP justifie aujourd'hui d'une activité commerciale très dynamique avec :

- L'exécution et le renforcement des partenariats déjà noués avec nos clients principaux , à savoir : Novo Nordisk, Sanofi & Merck Kga,
- Un flux d'opportunités important pour la gamme de produits Mallya et Injay. Ces opportunités reflètent la position de leader de BIOCORP dans ces domaines,
- Une ouverture à des discussions avec de nouveaux acteurs de la Medtech, notamment dans le domaine du diabète.

3.1.4 Propriété industrielle

Au cours de ce semestre, BIOCORP a procédé au dépôt de cinq nouveaux brevets et deux demandes divisionnaires, et a obtenu la délivrance de onze brevets aux Etats-Unis, en France, en Corée du Sud, en Chine, au Japon, en Inde et au Brésil.

Enfin, une famille de brevets est entrée en phase nationale aux Etats-Unis, en Europe, en Australie, au Canada, au Japon, en Chine, en Inde, en Corée du Sud, au Mexique et au Brésil.

La Société a investi au cours de ce semestre 227 K€ dans le dépôt et la maintenance de ses brevets.

3.1.5 Éléments financiers

Au titre du contrat de liquidité (conforme à la charte de déontologie établie par l'AMAFI et à la décision de l'Autorité des Marchés financiers n°2018-01 du 2 juillet 2018, applicable depuis le 1er janvier 2019) confié par BIOCORP à la Société de Bourse Gilbert Dupont, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité à la date du 30 juin 2022 :

- Nombre d'actions : 12.045 titres BIOCORP
- Solde en espèces du compte de liquidité : 179.760 euros.

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2021, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 12.151 titres BIOCORP
- Solde en espèces du compte de liquidité : 176.767,89 euros.

Lors de la mise en place du contrat de liquidité, les moyens suivants ont été mis à disposition :

- Nombre d'actions : 18 163 transférés de l'ancien contrat de liquidité,
- Solde en espèces : 85 959,05 € transférés de l'ancien contrat de liquidité.

Au cours du premier semestre 2022 ont été exécutés :

	Titres	Montant en €	Nombre transactions	Cours moyen
Achats	35 077	1 136 547,01	973	32.40
Ventes	35 183	1 139 539,13	730	32.39

3.1.6 Situation des capitaux propres au 30 juin 2022

Les comptes semestriels au 30 juin 2022 font apparaître des capitaux propres de 803.345 euros.

3.2 RÉSULTATS FINANCIERS

Produits d'exploitation

Les prestations de services sont facturées principalement aux structures françaises de nos clients, mais les délivrances futures des dispositifs médicaux issues de ces contrats seront internationales.

	France	Exportation	Total
Ventes de produits	517 181	133 524	650 705
Prestations de services	795 428	1 565 272	2 360 699
Chiffre d'affaires	1 312 609	1 698 795	3 011 404
Production stockée	349 797		349 797
Subventions d'exploitation	6 667		6 667
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	51 427		51 427
Autres produits	1		1
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 720 500	1 698 795	3 419 296

Frais opérationnels

	30/06/2022	30/06/2021
Consommations de matières premières et autres approvisionnements	291 201	318 767
Autres achats et charges externes	2 234 226	1 846 502
Impôts, taxes et versements assimilés	70 703	86 350
Salaires et traitements	1 961 148	1 818 679
Charges sociales	955 367	760 070
Dotations aux amortissements sur immobilisations	426 144	371 011
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Autres charges	10 019	13 006
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	5 948 808	5 214 386

Les principales variations concernent :

- Consommation de matières premières et autres approvisionnements : - 27 K€
- Sous-traitance enregistrement FDA et développement : - 55 K€
- Electricité : + 28 K€
- Fournitures d'entretien et petits équipements : - 67 K€
- Prestations techniques : + 81 K€
- Crédit-bail : - 16 K€
- Intérimaires : + 49 K€
- Honoraires : + 136 K€
- Honoraires Brevets : + 67 K€
- Congrès : + 45 K€
- Frais de déplacement : + 55 K€
- Impôts et taxes : - 16 K€
- Salaires et charges : + 337 K€
- Dotations aux amortissements : + 55 K€

L'augmentation des salaires et charges est liée aux recrutements réalisés sur l'exercice 2021 de collaborateurs afin de structurer certains départements (réglementaire, R&D, achats, gestion de projets) qui pèsent pleinement sur ce semestre et des charges sociales liées à la distribution d'actions gratuites.

Résultat financier

Le Résultat financier au 30 juin 2022, d'un montant net de - 39,4 K€, est constitué de :

- Produits financiers : 0,4 K€
- Charges financières : 39,8 K€

Il résulte principalement des intérêts des emprunts et de la provision sur les actions BIOCORP détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

Résultat exceptionnel

Le Résultat Exceptionnel au 30 juin 2022 d'un montant net de + 156 K€ est constitué pour 38 K€ des gains sur les rachats d'actions et pour 110 K€ de gain sur d'anciennes factures.

Au niveau fiscal, BIOCORP estime avoir acquis un Crédit Impôt Recherche (CIR) de 99 K€ au 30 juin 2022, le CIR et le CII avaient été estimés à 125,6 K€ au 30 juin 2021.

Il n'y a pas d'impôt sur les sociétés au 30 juin 2022.

Résultat net

	30/06/2022	30/06/2021
Résultat net	-2 313 837	-1 224 214

3.3 SITUATION FINANCIÈRE

Exposé sur la situation financière

	Bilan Actif en euros				Bilan Passif en euros			
	30/06/2022		30/06/2021		30/06/2022		30/06/2021	
	Montant	Amort. Prov.	Valeurs nettes comptables	Valeurs nettes comptables				
Capital souscrit non appelé								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					CAPITAUX PROPRES			
Frais d'établissement	2 158	2 158	0	0	Capital social ou individuel	220 614	218 114	
Frais de développement					Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 859 390	20 672 503	
Concessions, brevets, droits similaires	249 980	223 200	26 780	52 994	Ecarts de réévaluation			
Fonds commercial	208 986	187 986	21 000	21 000	Réserve légale	10 000	10 000	
Autres immobilisations incorporelles	3 144 500	3 144 500	0	0	Réserves réglementées			
Avances, acomptes immob. Incorporelles					Autres réserves			
					Report à nouveau		(18 104 848)	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					Réserves			
Terrains	69 073	65	69 008	69 008	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(2 313 837)	(1 224 214)	
Constructions	1 120 682	504 898	615 785	663 465	Subventions d'investissements	27 178	38 209	
Installations techniq., matériel, outillage	7 937 114	5 517 507	2 419 608	2 062 417	Provisions réglementées			
Autres immobilisations corporelles	907 353	472 055	435 298	451 451				
Immobilisations en cours					TOTAL CAPITAUX PROPRES	803 345	1 609 764	
Avances et acomptes	158 360		158 360	23 721				
					AUTRES FONDS PROPRES			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					Produits des émissions de titres participatifs			
Participations par mise en équivalence					Avances conditionnées			
Autres participations								
Créances rattachées à participations					TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	0	0	
Autres titres immobilisés	386 967	12 367	374 600	347 794				
Prêts					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Autres immobilisations financières	208 334		208 334	197 557	Provisions pour risques			
					Provisions pour charges			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 393 506	10 064 734	4 328 771	3 889 406	TOTAL PROVISIONS	0	0	
STOCKS ET EN-COURS					DETTES			
Matières premières, approvisionnement	1 056 671		1 056 671	714 777	Emprunts obligataires convertibles		638 477	
En-cours de production de biens	997 542		997 542	743 996	Autres emprunts obligataires			
En-cours de production de services					Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 070 447	3 404 731	
Produits intermédiaires et finis	65 538		65 538	75 902	Emprunts, dettes fin. Divers	1 126 357	868 715	
Marchandises					Avances et acomptes reçus sur cdes	2 963	139 821	
Avances, acomptes versés/commandes	34 906		34 906	314 281	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 228 689	633 529	
					Dettes fiscales et sociales	1 653 350	1 862 385	
CREANCES					Dettes sur immob. et cptes rattachés			
Créances clients & cptes rattachés	1 296 543		1 296 543	1 618 148	Autres dettes	4 585	3 319	
Autres créances	480 127		480 127	241 350	COMPTES DE REGULARISATION			
Capital souscrit et appelé, non versé					Produits constatés d'avance	1 264 800	77 000	
					TOTAL DETTES	8 351 191	7 627 977	
DIVERS								
Valeurs mobilières de placement					Ecarts de conversion passif			
Disponibilités	589 818		589 818	1 817 523				
COMPTES DE REGULARISATION								
Charges constatées d'avance	304 620		304 620	272 357				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 825 765		4 825 765	5 348 335				
Frais émission d'emprunts à étaler								
Primes remboursement des obligations								
Ecarts de conversion actif								
TOTAL ACTIF	19 219 270	10 064 734	9 154 536	9 237 742	TOTAL PASSIF	9 154 536	9 237 742	

Principaux postes du bilan

Disponibilités : le montant des disponibilités, constituées de différents supports de trésorerie liquide, s'élève à la date du 30 juin 2022 à 590 K€.

Capitaux Propres : le niveau des capitaux propres à la date du 30 juin 2022 s'élève à 803 K€.

Dettes financières : au 30 juin 2022, le montant des emprunts et dettes financières s'élève à 4.197 K€. Il comprend notamment des emprunts bancaires pour un montant de 3.070 K€, dont 2.030 K€ de Prêt Garanti par l'Etat dans le cadre de la pandémie de COVID-19, des avances accordées par des organismes publics pour 625 K€ et une avance en compte courant de la holding BIOJAG pour 501 K€.

3.4 ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 JUIN 2022

- Intégration technologique de Mallya aux solutions logicielles d'AARDEX Group, leader des outils de mesure et de gestion de l'adhésion aux traitements dans les essais cliniques. Les deux parties sont choisies par Trials@Home pour participer à une étude de phase IV appelée RADIAL. Trials@Home est un centre d'excellence pour les essais cliniques décentralisés (ECD), dont les membres comprennent notamment Sanofi, J&J, Pfizer.

- Obtention du marquage CE de SoloSmart®, version miniaturisée du dispositif connecté Mallya, destiné aux stylos SoloStar® de SANOFI. Cette étape stratégique du partenariat entre les deux groupes a été validée par la réception par BIOCORP d'un paiement d'étape ("milestone") de 4 millions d'euros.

3.5 PERSPECTIVES D'AVENIR

>> Extension du site de production avec augmentation de 30% de la surface de production et zones dédiées à nos devices connectés - notamment Mallya,

>> Poursuite de la dynamique de partenariats et transition rapide vers un modèle de revenus récurrents provenant de la vente de nos dispositifs,

>> Renforcement de nos investissements sur le software et les services afin de proposer des solutions digitales complètes à nos clients et d'accélérer le déploiement de nos dispositifs connectés.

3.6 INFORMATION SUR LES RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIÉTÉ EST CONFRONTÉE

A l'occasion de l'admission de ses actions sur le marché Euronext GROWTH® Paris le 10 juillet 2015, BIOCORP avait présenté les facteurs de risque pouvant l'affecter dans le Document de Base enregistré le 15 juin 2015 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro I.15-052, et disponible sur son site Internet.

La Société rappelle, comme cela était indiqué dans le Document de Base susmentionné, que ses activités reposent essentiellement sur des opérations de Recherche et Développement dans les biotechnologies, visant des applications dans les domaines de l'industrie pharmaceutique, de la reconstitution de solutions injectables, du bouchonnage, de l'injection, et dans celui de la sécurité du personnel médical et du patient.

Le succès des projets qu'elle mène est donc soumis aux aléas scientifiques et technologiques propres à ce secteur d'activité, et repose également sur sa capacité à industrialiser de manière économiquement viable les produits qu'elle développe.

Par ailleurs, des épidémies ou autres crises de santé publique, tel que le Covid-19, exposent la Société au risque d'un ralentissement ou d'une suspension provisoire de la fabrication de ses matières premières et de ses produits. La plupart des produits commercialisés par la Société sont fabriqués sur son site d'Issoire en France. L'épidémie mondiale de Covid-19 continue d'évoluer. La mesure dans laquelle celle-ci est susceptible d'avoir un effet sur l'activité future de la Société dépendra des développements à venir qui ne peuvent être prédits avec certitude, tels que notamment la durée de la pandémie, ou encore les restrictions gouvernementales pour contrer la propagation de nouveaux variants du virus. Les impacts de la pandémie de Covid-19 sur la Société et les mesures prises par celle-ci pour essayer de limiter ce risque sont décrits ci-dessous dans le paragraphe 3.7 du présent rapport financier annuel. De fait, la Société doit actuellement gérer certains problèmes d'approvisionnement en composants électroniques. Ceci avait été anticipé avec un gonflement du stock de certains composants sensibles. Si la situation devait perdurer et l'activité se développer, la croissance pourrait s'en voir freinée.

En raison du conflit en Ukraine, la Société a stoppé ses livraisons de tubes canules à un client russe. Il n'y a donc pas de livraison en 2022 ; le chiffre d'affaires réalisé avec ce client en 2021 était de 54 K€.

Suite à la résiliation, par BIOCORP, d'une lettre de mission conclue avec la société KEPLER CHEVREUX portant sur de possibles opportunités d'affaires, une action indemnitaire a été engagée par cette dernière devant le Tribunal de Commerce de Paris, aux termes desquelles elle a formulé des demandes indemnitaires à l'encontre de BIOCORP. Ces demandes ont été intégralement rejetées, en première instance, par le Tribunal de Commerce de Paris. KEPLER CHEVREUX a fait appel de cette décision et la procédure est toujours pendante devant la cour d'appel de Paris. La Société estime que le risque financier lié à ce litige est faible.

Chacun de ces facteurs est susceptible d'affecter l'activité, le résultat opérationnel et la situation financière de BIOCORP.

3.7 IMPACT DU COVID-19

La Société a évalué l'impact des incertitudes créées par la pandémie de Covid-19 et constate que celle-ci n'a eu qu'un impact limité sur son activité mais a occasionné un décalage de la facturation de certaines prestations impactant les résultats financiers de l'exercice :

- les contrats de développement n'ont pas été remis en cause mais ont subi quelques mois de retard, les déplacements internationaux étant limités ;
- les fabrication et commercialisation des différents dispositifs médicaux n'ont connu aucune annulation.

Toutes les mesures sont prises pour s'adapter au mieux aux consignes gouvernementales et maintenir les activités de la Société chaque fois que les moyens nécessaires et les conditions de sécurité pour les collaborateurs de la Société sont réunis.

A la date du présent rapport semestriel, la Société a mis en place le télétravail lorsque les fonctions le

permettaient afin de réduire au maximum l'impact et d'assurer la sécurité de ses collaborateurs.

Au niveau financier, BIOCORP avait obtenu :

- le soutien de ses partenaires bancaires par la mise en place de prêts garantis par l'Etat pour un montant de 2,1 millions d'euros. Ces prêts seront remboursés sur une durée de cinq ans avec un différé de remboursement d'un an. Les remboursements ont débuté au cours de ce 1^{er} semestre.
- le gel pour six mois des remboursements des prêts et des aides BPI en cours ainsi que le report du paiement des charges sociales ; et
- l'ajournement du paiement des cotisations sociales et fiscales, en collaboration avec les services de l'État comme cela a été proposé aux Sociétés directement impactées par la pandémie. Le paiement des cotisations URSSAF sera étalé jusqu'en décembre 2023.

3.8 INFORMATIONS JURIDIQUES

3.8.1 Faits juridiques marquants du 1^{er} semestre 2022

Le premier semestre 2022 a été marqué par les événements suivants :

>> Lors de sa réunion du 4 avril 2022, le Conseil d'administration a approuvé et adopté un nouveau règlement intérieur, qui est entré en vigueur le même jour.

>> Lors de sa réunion du 20 juin 2022, le Conseil d'administration de la Société a constaté la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant nominal de 2.500 euros, par création de 50.000 actions nouvelles de 0,05 euro de valeur nominale chacune, faisant suite à l'attribution définitive de 50.000 actions attribuées gratuitement au profit de membres du personnel salarié de la Société décidée par le Conseil d'administration le 18 juin 2020, aux termes d'une délégation consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2020. Aux fins de libération

de ces actions, un montant de 2.500 euros a été prélevé sur le poste "Primes d'émission de fusion, d'apport".

>> Le 17 mai 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire a ratifié la nomination aux fonctions de membres du Conseil d'administration, faite à titre provisoire par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 24 septembre 2021, de Monsieur Eric DESSERTENNE, en remplacement de Madame Emilie RICHARD, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

>> Par ailleurs, le même jour, l'Assemblée Générale a décidé de procéder au renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaires pour une durée de six exercices, et a décidé de ne pas renouveler le mandat du Commissaire aux comptes suppléant et de ne pas pourvoir à son remplacement.

3.8.2 Informations relatives au capital social

Au 30 juin 2022, le capital social de la Société était composé de 4.412.286 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,05 Euro, dont 12.045 (soit 0,27% du capital) étaient détenues par la Société dans le cadre du contrat de liquidité confié à la société de Bourse Gilbert Dupont.

Les statuts accordent un droit de vote double aux actions entièrement libérées et inscrites au nominatif, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire. Le tableau ci-après précise donc à la fois le pourcentage de détention du capital et le pourcentage de droits de vote détenus par les principaux actionnaires, sur une base non diluée :

	Nombre d'actions existantes	% capital	Droits de vote	% des droits de vote
Jacques GARDETTE	200	0.01%	400	0.01%
BIO JAG	1 998 800	45.30%	3 997 600	62.33%
Famille Jacques GARDETTE	1 000	0.02%	2 000	0.03%
Sous-total Famille GARDETTE	2 000 000	45.33%	4 000 000	62.36%
Actions auto-détenues	12 045	0.27%	12 045	0.19%
Flottant	2 400 241	54.40%	2 401 958	37.45%
TOTAL	4 412 286	100%	6 414 003	100%

3.8.3 Informations relatives aux instruments dilutifs

A la date du présent document, aucun instrument dilutif n'est applicable.

3.8.4 Opérations effectuées par la Société sur ses propres actions

Au 30 juin 2022, la situation du contrat de liquidité avec la société de Bourse Gilbert Dupont était la suivante :

- 12.045 actions détenues pour une valeur brute de 386.966,65 euros et 179.760 euros au compte de liquidité.

Sur le premier semestre 2022 ont été exécutées :

- 973 transactions à l'achat,
- 730 transactions à la vente.

Sur cette même période, les volumes échangés ont représenté :

- 35 077 titres pour 1 136 547 euros à l'achat,
- 35 183 titres pour 1 139 539 euros à la vente.

Conformément aux dispositions de l'article L225-211 du Code de Commerce, le tableau ci-après fournit les informations requises sur les opérations réalisées dans ce cadre au cours du premier semestre 2022 :

Dates	Nombre d'actions achetées	Nombre d'actions cédées	Solde actions	Valeur des actions achetées	Valeur des actions cédées	Bonif sur cession	Mali sur cession
Au 31/12/2021	416 100	403 949	12 151	6 910 584	6 861 523		
1 ^{er} semestre 2022	35 077	35 183	-106	1 136 547	1 139 539	80 247	42 404
Au 30/06/2022	451 177	439 132	12 045				

3.8.5 Information sur les dividendes

La Société ne versera pas de dividendes au titre de l'exercice 2022 et ne prévoit pas de verser de dividendes au cours de sa phase initiale de recherche et développement.

3.8.6 Nomination/Renouvellement des Commissaires aux comptes

La société GRANT THORNTON, commissaire aux comptes titulaire, a été nommée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 2 avril 2015 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de la Société qui s'est réunie en 2021, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le mandat de la société GRANT THORNTON a été renouvelé pour une durée de six ans par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 18 mai 2021.

La société ARVERNE CONSEIL SARL, commissaire aux comptes titulaire, a été nommée par l'Assemblée Générale Mixte en date du 12 mai 2016 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de la Société qui s'est réunie en 2022, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Le mandat de la société ARVERNE CONSEIL SARL a été renouvelé pour une durée de six ans par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 17 mai 2022.

La société Institut de Gestion et d'Expertise Comptable (IGEC), commissaire aux comptes suppléant, a été nommée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 avril 2015, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de la Société qui s'est réunie en 2021, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 18 mai 2021 a décidé de ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux comptes suppléant et de ne pas pourvoir à son remplacement. Monsieur Gilles MAHINC, commissaire aux comptes suppléant, a été nommé par l'Assemblée Générale Mixte en date du 12 mai 2016 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de la Société qui se réunira en 2022, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 17 mai 2022 a décidé de ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux comptes suppléant et de ne pas pourvoir à son remplacement.

3.8.7 Filiales et prise de participation

La Société ne détient aucune filiale et aucune participation.

Au cours du premier semestre, des démarches ont été initiées afin de procéder à la création d'une filiale au Japon.

3.8.8 Prêts interentreprise Néant.

3.8.9 Aliénations d'actions et participations croisées Néant.

3.8.10 Succursales

Au 30 juin 2022, la Société détenait 2 établissements secondaires à Cournon d'Auvergne et à Paris.

3.8.11 Participation des salariés au capital

Au 30 juin 2022, la participation des salariés représente 2,21 % du capital social de la Société.

La Société ne disposant pas d'un effectif supérieur à 50 salariés au cours des cinq dernières années, elle n'est pas, en application de l'article L.3322-2 du Code du travail, tenue de constituer une réserve spéciale de participation. A la date du présent document, il n'existe aucun mécanisme d'intéressement ni plan d'épargne entreprise mis en place au sein de la Société permettant aux salariés d'acquérir directement ou indirectement des actions de la Société ou des Sociétés qui lui sont liées.

3.8.12 Ajustement des bases de conversion Néant.

3.8.13 Dividendes au cours des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous rappelons qu'il n'a été versé aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

3.8.14 Charges non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des Impôts, nous indiquons que les comptes semestriels clos le 30 juin 2022 ne font apparaître aucune dépense ou charge visée à l'article 39-4 du Code général des Impôts, si ce n'est la quote-part non déductible des loyers sur les véhicules de tourisme d'un montant de 34 981 euros. De plus, la dotation concernant le mali suite à le TUP avec la société Family immobilier n'est pas déductible au 30 juin 2022, le montant est de 10 471 €.

3.8.15 Information concernant les transactions réalisées par les dirigeants et leurs proches sur les titres de la Société

Sur le 1^{er} semestre 2022, Monsieur Eric DESSERTENNE, Directeur Général de la Société, a apporté 30.000 actions de la Société à la Société AAGIE détenue par lui. Monsieur GARDETTE a acheté 3.000 actions de la Société le 19 juillet 2022 au prix unitaire de 25 euros.

3.8.16 Information relative à la prévention sur le blanchiment

Dans le cadre des règles Euronext Growth en vigueur, il est précisé que BIOCORP, ses dirigeants et mandataires sociaux, respectent la Directive (UE) 2015/849 du Parlement européen et du Conseil en date du 20 mai 2015 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme ainsi que tous autres règlements et/ou législations nationaux afférents.

Par ailleurs, BIOCORP, ses dirigeants et mandataires sociaux, ne figurent pas sur la liste de sanctions de l'Union Européenne ou la liste établie par l'OFAC.

3.8.17 Autocontrôle Néant.



gouvernement

D'ENTREPRISE

- 22** Mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social
- 25** Conventions réglementées
- 26** Délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale

4.1

**MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS
DANS TOUTE SOCIÉTÉ PAR CHAQUE
MANDATAIRE SOCIAL DURANT
L'EXERCICE**

Gouvernance de la Société

Jacques GARDETTE

Président du Conseil d'administration

Administrateurs

Eric DESSERTENNE

Julien GARDETTE

Jean-Yves BERTHON

Stéphane LEGASTELOIS

Direction au cours du premier semestre 2022

Eric DESSERTENNE

Directeur Général

Stéphane CHABANAIS

Directeur Administratif et Financier

Alain MARCOZ

Directeur Recherche et Développement

Alexia GARIN

Directeur Qualité réglementaire

Thierry GUILLEMAUT

Directeur Production

Xavier JULIA

Directeur Industrialisation produits connectés

Arnaud GUILLET

Directeur Business Développement

A la date du présent document, aucune modification n'est intervenue dans la composition de la direction de la Société.

NOM, PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU MEMBRE : MONSIEUR JACQUES GARDETTE

Date de nomination : 18/05/2021

Date d'échéance du mandat : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

Mandat exercé dans la Société : Président du Conseil d'administration

Autres mandats et fonctions exercées dans toute Société ou entité par le mandataire :

- SARL Gilet Aluminium : Gérant
- SAS BIO JAG : Président
- SAS BIO V.A.A. : Président
- SAS BRENUS PHARMA : Représentant permanent de la Société BIO JAG et Président
- SAS Brenus Développement : Représentant permanent de la Société BIO JAG et Président
- SAS J.B.I : Représentant permanent de la Société BIO JAG et Président
- SCI 2A : Représentant permanent de la Société BIO JAG et Président

NOM, PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU MEMBRE : MONSIEUR ERIC DESSERTENNE

Date de nomination : 23/12/2019

Date d'échéance du mandat de Directeur Général : 23/12/2025

Date d'échéance du mandat d'administrateur : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

Mandat exercé dans la Société : Directeur Général Administrateur

Autres mandats et fonctions exercées dans toute Société ou entité par le mandataire :

- Groupement foncier agricole René PATOU : Gérant
- Brenus Pharma : Directeur Général
- AAGIE : Président

Monsieur Eric Dessertenne est par ailleurs salarié de la Société au titre d'un contrat de travail.

NOM, PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU MEMBRE : MONSIEUR JULIEN GARDETTE

Date de nomination : 18/05/2021

Date d'échéance du mandat : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

Mandat exercé dans la Société : Administrateur

Autres mandats et fonctions exercées dans toute Société ou entité par le mandataire :

- SASU GOVEOL : Président

NOM, PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU MEMBRE : MONSIEUR JEAN-YVES BERTHON

Date de nomination : 18/05/2021

Date d'échéance du mandat : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

Mandat exercé dans la Société : Administrateur Indépendant

Autres mandats et fonctions exercées dans toute Société ou entité par le mandataire :

- SAS GREENTECH : Président Directeur Général
- SA GREENCELL : Président Directeur Général
- AL & NAT : Gérant
- ALTINAT : Président
- SAS GREENSEA : Président
- GREENTECH INCORPORATION (USA) : Président
- SCI NOREL : Co-gérant
- GREENTECH BRASIL : Président
- ALLMICROALGAE (Portugal) : Directeur Général
- GREENTECH INDIA : Président
- SOLACTIS : Président
- EMERAUDE : Président
- GREENMADAG : Administrateur
- GT PHARMA : Président

NOM, PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU MEMBRE : MONSIEUR STÉPHANE LEGASTELOIS

Date de nomination : 18/05/2021

Date d'échéance du mandat : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

Mandat exercé dans la Société : Administrateur Indépendant

Autres mandats et fonctions exercées dans toute Société ou entité par le mandataire :

- BOIRON SA : Administrateur
- SAS 33 CALIFORNIE : Président
- SCI CALIFORNIE : Gérant
- SAS SIMBA SANTE 3 : Président
- SCI CAMILLA : Co-gérant
- SAS MEXBRAIN : Président du Conseil

4.2 CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Conventions conclues antérieurement et poursuivies sur le 1er semestre et conclues au cours du semestre

Nature de la transaction	Date de la conclusion de la transaction	Nature de la transaction	Dispositions dérogatoires du cours normal des affaires (et motifs)	Montant et, lorsque applicable, % du chiffre d'affaires de la Société représenté par la transaction
BIO JAG	27/12/2007	Contrat de prestation de services - Stratégie	Néant	Redevance annuelle égale aux coûts supportés par BIO JAG pour le compte de BIOCORP, à l'exception du salaire de Madame Florence Gardette et des frais financiers, augmenté d'une marge de 10%
BIO JAG	18/09/2013	Convention de trésorerie	Néant	Les avances réalisées entre les parties donneront lieu à une rémunération au profit de la Société prêteuse au taux annuel égal à EURIBOR +1

Nouvelles conventions conclues en 2022

Néant.

4.3 DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tableau des délégations

Les délégations de compétences accordées par l'Assemblée Générale Mixte du 17 mai 2022 et les délégations mises en oeuvre au cours du premier semestre 2022 sont les suivantes :

Délégation de compétence	Date de la délégation	Durée de la délégation	Plafond autorisé (valeur nominale)	Mise en oeuvre des délégations de compétence/ pouvoirs au cours du 1 ^{er} semestre 2022
Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce (9 ^{ème} Résolution)	17 mai 2022	18 mois	Le nombre des actions auto-détenues ne doit pas dépasser 10% du nombre total d'actions composant le capital social de la Société	Néant
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider soit l'émission avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ ou de valeurs immobilières, soit l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes (10 ^{ème} Résolution)	17 mai 2022	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 50.000 €* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 34.000.000 €**	Néant
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires et par offre au public (11 ^{ème} Résolution)	17 mai 2022	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 50.000 €* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 34.000.000 €**	Néant
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, par voie d'offre visée à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier et dans la limite de 20% du capital social par an avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires (12 ^{ème} Résolution)	17 mai 2022	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 50.000 €* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 34.000.000 €**	Néant
Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration, à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires et par offre au public (8 ^{ème} Résolution)	15 mai 2020	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 90.000 €* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 21.000.000 €**	Néant

Délégation de compétence	Date de la délégation	Durée de la délégation	Plafond autorisé (valeur nominale)	Mise en oeuvre des délégations de compétence/pouvoirs au cours du 1 ^{er} semestre 2021
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions et/ ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégorie de bénéficiaires (13 ^{ème} Résolution)	17 mai 2022	18 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 50.000 €* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 34.000.000 €**	Néant
Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis, dans le cadre des dispositions de l'article L.225- 135-1 du Code de commerce, en cas de mise en oeuvre des délégations de compétence visées aux quatre résolutions précédentes, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription, selon le cas (14 ^{ème} Résolution)	17 mai 2022	-	15% du nombre de titres de l'émission initiale, dans la limite du plafond prévu à la 21 ^{ème} résolution* et **	Néant
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider une augmentation du capital en numéraire réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise conformément aux dispositions des articles L.225-129-6 du Code de commerce et L.3332-18 et suivants du Code du travail, avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée au profit des salariés de la société (19 ^{ème} résolution)	18 mai 2021	26 mois	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital : 4.500 € par émission d'un nombre maximum de 90.000 actions	Néant
Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'actions (16 ^{ème} Résolution)	17 mai 2022	26 mois	Maximum d'actions attribuées : 100.000 actions de 0,05 de valeur nominale	Néant
Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social de la Société par voie d'annulation d'actions (18 ^{ème} Résolution)	17 mai 2022	18 mois	Dans la limite de 10% du capital social de la Société par période de 24 mois	Néant

* le montant nominal du plafond des augmentations de capital autorisé s'imputera sur le montant du plafond global autorisé de 50.000 euros de nominal (17^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 17 mai 2022).

** le montant nominal du plafond des obligations et autres titres de créances autorisé s'imputera sur le montant du plafond global autorisé de 34.000.000 euros de nominal (17^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 18 mai 2021).

Utilisation des délégations de compétence.

Aucune délégation de compétence n'a été mise en oeuvre par le Conseil d'administration au cours du premier semestre 2022.



05

comptes semestriels

A U 3 0 J U I N 2 0 2 2

- 29 Bilan
- 31 Compte de résultat
- 32 Tableau des flux de trésorerie
- 33 États des variations des capitaux propres
- 33 Annexe des comptes

5.1 BILAN

Bilan ACTIF					
BIOCORP Production SA	30/06/2022			31/12/2021	30/06/2021
Bilan - Actif en €	Montant	Amort. Prov.	Valeurs nettes comptables	Valeurs nettes comptables	Valeurs nettes comptables
Capital souscrit non appelé					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement	2 158	2 158			
Frais de développement					
Concessions, brevets, droits similaires	249 980	223 200	26 780	39 031	52 994
Fonds commercial	208 986	187 986	21 000	21 000	21 000
Autres immobilisations incorporelles	3 144 500	3 144 500			
Avances, acomptes immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	69 073	65	69 008	69 008	69 008
Constructions	1 120 682	504 898	615 785	639 213	663 465
Installations techniques, matériel outillage	7 937 114	5 517 507	2 419 608	2 352 624	2 062 417
Autres immobilisations corporelles	907 353	472 055	435 298	440 194	451 451
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes	158 360		158 360	52 405	23 721
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Participations par mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à participations					
Autres titres immobilisés	386 967	12 367	374 600	352 116	347 794
Prêts					
Autres immobilisations financières	208 334		208 334	203 547	197 557
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	14 393 506	10 064 734	4 328 771	4 169 136	3 889 406
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements	1 056 671		1 056 671	1 000 770	714 777
En-cours de production de biens	997 542		997 542	653 832	743 996
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis	65 538		65 538	43 278	75 902
Marchandises					
Avances, acomptes versés/commandes	34 906		34 906	129 289	314 281
CRÉANCES					
Créances clients & comptes rattachés	1 296 543		1 296 543	2 250 427	1 168 148
Autres créances	480 127		480 127	311 596	241 350
Capital souscrit et appelé, non versé					
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	589 818		589 818	1 848 553	1 817 523
COMPTES DE RÉGULARISATION					
Charges constatées d'avance	304 620		304 620	247 466	272 357
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 825 765		4 825 765	6 485 211	5 348 335
Frais émission d'emprunts à étaler					
Primes remboursement des obligations					
Ecart de conversion actifs					
TOTAL ACTIF	19 219 270	10 064 734	9 154 536	10 654 347	9 237 742

Bilan PASSIF

BIOCORP Production SA	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel	220 614	218 114	218 114
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 859 390	20 672 503	20 672 503
Réserve légale	10 000	10 000	10 000
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		(18 104 848)	(18 104 848)
Réserves			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (BÉNÉFICE OU PERTE)	(2 313 837)	294 234	(1 224 214)
Subventions d'investissements	27 178	32 686	38 209
Provisions réglementées			
TOTAL CAPITAUX PROPRES	803 345	3 122 690	1 609 764
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL PROVISIONS			
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles		184 686	638 477
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 070 447	3 274 685	3 404 731
Emprunts, dettes fin. divers	1 126 357	736 033	868 715
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 963	134 725	139 821
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 228 689	917 576	633 529
Dettes fiscales et sociales	1 653 350	1 909 983	1 862 385
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 585	2 619	3 319
COMPTES DE RÉGULARISATION			
Produits constatés d'avance	1 264 800	371 350	77 000
TOTAL DETTES	8 351 191	7 531 657	7 627 977
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	9 154 536	10 654 347	9 237 742

5.2 COMPTE DE RÉSULTAT

Compte de résultat

BIOCORP Production SA	30/06/2022	30/06/2021
	6 mois	6 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Productions vendue de biens	650 705	997 980
Production vendue de services	2 360 699	2 594 818
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	3 011 404	3 592 798
Production stockée	349 797	225 385
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	6 667	23 608
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	51 427	42 142
Autres produits	1	95
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 419 296	3 884 029
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats matières premières, autres approvisionnements	363 275	390 406
Variations de stock de matières premières et approvisionnements	(72 074)	(71 638)
Autres achats et charges externes	2 234 226	1 846 502
Impôts, taxes et versements assimilés	70 703	86 350
Salaires et traitements	1 961 148	1 818 679
Charges sociales	955 367	760 070
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	426 144	371 011
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	10 019	13 006
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	5 948 808	5 214 386
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(2 529 513)	(1 330 357)
Produits financiers	388	11
Charges financières	39 859	49 894
RÉSULTAT FINANCIER	(39 471)	(49 882)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(2 568 984)	(1 380 239)
Produits exceptionnels	245 599	51 523
Charges exceptionnelles	89 407	21 120
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	156 192	30 403
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(98 954)	(125 622)
BÉNÉFICE OU PERTE D'EXERCICE	(2 313 837)	(1 224 214)

5.3 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (EN €)

BIOCORP Production SA	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Résultat net	(2 313 837)	(1 224 214)	294 234
(-) Élimination des amortissements des immobilisations incorporelles	12 251	13 739	27 702
(-) Élimination des amortissements des immobilisations corporelles	413 894	357 273	748 735
(-) Dotations provisions nettes de reprises	12 367		
(-) Plus ou moins values sur cession	(3 282)		
(-) Abandon de comptes courants			
(+) QP subvention virée au résultat	(5 508)	(5 523)	(11 046)
(+) Subvention reçue			
(-) Intérêts capitalisés			
(-) Impact changement de méthode stocks			
(-) Impact changement de méthode brevets et frais de R&D capitalisés			
Capacité d'autofinancement	(1 884 116)	(858 726)	1 059 626
(-) Variation du besoin en fonds de roulement	1 218 845	(1 024 341)	(1 509 986)
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	(665 271)	(1 883 067)	(450 360)
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'INVESTISSEMENT			
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-	-	-
Capitalisation des frais de développement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	(604 729)	(325 741)	(1 000 585)
Diminution ou Cession d'immobilisations corporelles	49 500		
Acquisition d'immobilisations financières	(1 230 637)	(1 250 289)	(2 139 435)
Cession d'immobilisations financières	1 191 000	1 242 663	2 112 992
Autres flux d'investissements			
Variation des dettes sur immobilisations			
Produits nets de cession d'immobilisations			
Incidence des variations de périmètre			
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(594 866)	(333 367)	(1 027 027)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation de capital nette des conversions en actions des obligations			
Frais augmentation de capital			
Souscription de BSA			
Encaissement d'avances conditionnées & subventions			
Émission d'emprunts		1 750	1 750
Émission d'emprunt obligataire convertible en actions			
Intérêts financiers bruts versés			
Remboursements d'emprunts et d'avances conditionnées	(496 862)	(942 989)	(1 659 273)
Variation des comptes courants	500 324		68
Autres flux de financement (contrat de liquidité)			8 505
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	3 462	(941 239)	(1 648 950)
Augmentation (Diminution de la trésorerie)	(1 256 675)	(3 157 673)	(3 126 337)
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	1 845 602	4 971 939	4 971 939
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture	588 928	1 814 267	1 845 602
Augmentation (Diminution de la trésorerie)	(1 256 675)	(3 157 673)	(3 126 337)
Trésorerie et équivalent de trésorerie	589 818	1 817 523	1 848 553
Concours bancaires courants	(890)	(3 256)	(2 951)
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture (y compris concours bancaires courants)	588 928	1 814 267	1 845 602
DÉTAIL DE LA VARIATION DU BFR			
Stocks	421 871	297 023	460 227
Clients et comptes rattachés	(953 884)	229 463	1 311 742
Autres créances	74 148	132 297	17 551
Charges constatées d'avance	57 154	65 748	40 856
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	311 113	(286 374)	(2 328)
Dettes fiscales et sociales	(256 633)	(50 219)	(2 620)
Autres créanciers et dettes diverses	(129 796)	3 784	(2 012)
Produits constatés d'avance	893 450	33 000	327 350
TOTAL VARIATIONS	(1 218 845)	1 024 341	1 509 986

5.4 ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

BIOCORP Production SA	Notes	Capital Nombres d'actions	Capital	Primes d'émission	Report à nouveau	Réserves et résultats	Capitaux propres
Variation des capitaux propres - Montant en €							
AU 31 DÉCEMBRE 2020		4 362 286	218 114	20 672 503	(16 862 278)	(1 232 670)	2 839 502
Affectation du résultat 2020					(1 242 570)	1 242 570	-
Résultat net 2021						294 234	294 234
Dividendes							
Émission d'actions							
Conversion des obligations							
Souscription d'AGA							
Souscription de BSPCE							
Paielements en actions							
Frais d'augmentation du capital							
Subventions d'investissements							(11 046)
AU 31 DÉCEMBRE 2021		4 362 286	218 114	20 672 503	(18 104 847)	304 234	3 122 690
Affectation du résultat 2021					294 234	(294 234)	-
Résultat net 2022						(2 313 837)	(2 313 837)
Dividendes							
Émission d'actions	(1)	50 000	2 500	(2 500)			
Conversion des obligations							
Souscription d'AGA							
Souscription de BSPCE							
Paielements en actions							
Frais d'augmentation du capital							
Autres				(17 810 613)	17 810 613		(5 508)
AU 30 JUIN 2022		4 412 286	220 614	2 859 389	0	(2 303 837)	803 345

(1) Attribution gratuite d'actions : 50 000 actions.

5.5 ANNEXE DES COMPTES

Les informations ci-après constituent l'annexe des comptes faisant partie intégrante des états financiers de synthèse présentés pour la situation financière intermédiaire arrêtée au 30 juin 2022. La situation au 30 juin a une durée de 6 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin.

Les comptes du premier semestre 2022, qui dégagent une perte de 2.314 K€, ont été arrêtés le 28 septembre 2022 par le Conseil d'administration. Ils sont présentés en euros, sauf mention contraire.



notes aux états financiers semestriels

ANNEXES
AUX COMPTES
DU 30 JUIN 2022

(sauf indication contraire, les montants mentionnés
dans cette note annexe sont en €)

annexe aux comptes du 30 juin 2022

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS

NOTE 1

37 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DU 1^{er} SEMESTRE

- 37 Événements significatifs du 1^{er} semestre
- 37 Opérations sur le capital
- 37 Autres événements significatifs
- 37 Continuité d'exploitation

NOTE 2

38 PRINCIPES, RÈGLES, MÉTHODES COMPTABLES

- 38 Immobilisations incorporelles
- 38 Immobilisations corporelles
 - Amortissements
- 39 Stocks
- 39 Créances
- 39 Disponibilités
- 40 Frais d'augmentation de capital et frais d'émission de titres
- 40 Contrat de liquidité

NOTE 3

41 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

- 41 Etat des immobilisations
- 42 Etat des amortissements
- 42 Etat des provisions
- 43 Etat des stocks
- 43 Etat des créances
- 43 Autres créances
- 44 Trésorerie
- 44 Contrat de liquidité
- 44 Charges et produits constatés d'avance

NOTE 4

45 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

- 45 Capital social, primes liées au capital et réserves
- 45 Variation des capitaux propres
- 46 Avances conditionnées et subventions
- 46 Etat des dettes
- 47 Analyse des dettes fournisseurs
- 47 Charges à payer

NOTE 5

48 NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

- 48 Chiffre d'affaires
- 48 Autres produits
- 48 Autres achats et charges externes
- 49 Résultat financier
- 49 Résultat exceptionnel

NOTE 6

50 AUTRES INFORMATIONS

- 50 Crédit d'impôt recherche et autres crédits d'impôt
- 50 Autres informations à caractère social
- 50 Autres informations à caractère fiscal
- 50 Transactions avec les parties liées
- 51 Honoraires des commissaires aux comptes

NOTE 7

52 ENGAGEMENTS

- 52 Indemnités de départ à la retraite
- 52 Contrat de crédits baux
- 53 Autres engagements
- 53 Avances conditionnées et subventions
- 53 Baux commerciaux

NOTE 8

54 ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 JUIN 2022

55 ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

INFORMATIONS PRÉALABLES RELATIVES À LA SOCIÉTÉ ET SON ACTIVITÉ

Créée en 2004 à Issoire, BIOCORP PRODUCTION (ci-après, la “Société” ou “BIOCORP”) est une société anonyme française spécialisée dans le développement et la fabrication de dispositifs médicaux innovants. Elle est particulièrement positionnée sur le développement et la commercialisation de dispositifs médicaux connectés de nouvelle génération.

L'essor récent de la e-santé a amené BIOCORP à réfléchir à de nouvelles manières d'accompagner patients et personnels soignants. Ces dernières années, le pôle Recherche et Développement (R&D) a été considérablement renforcé de manière à mettre l'accent sur la recherche portant sur les dispositifs médicaux connectés.

Le fer de lance de ce nouveau portefeuille produits est Mallya™, le capteur pour stylos à insuline jetables. Mallya automatise la remontée des doses d'insuline que s'injectent une à plusieurs fois par jour les patients diabétiques, assurant ainsi un meilleur suivi de la maladie et de l'observance. Le travail de développement effectué sur ce dispositif a permis de signer des contrats de partenariat avec des acteurs de santé de renommée mondiale tels Sanofi, Novo Nordisk et Roche Diabetes Care. A court terme, Mallya compte désormais adresser de nouvelles aires thérapeutiques.

Il faut souligner que, au-delà de ses capacités d'innovation, c'est bien son savoir-faire industriel, largement éprouvé et reconnu dans le domaine de la plasturgie, qui confère à BIOCORP la capacité à passer en phase d'industrialisation de manière sereine et maîtrisée et viser ainsi la production de masse.

En parallèle de Mallya, les équipes ont développé des produits innovants tels que Inspair qui connecte les inhalateurs utilisés par les patients asthmatiques, et Injay, un dispositif innovant connecté destiné aux seringues pré-remplies.

Il est à noter que, si le digital a désormais une place à part entière dans l'activité de la Société, BIOCORP produit chaque année plus de 30 millions d'unités dans son usine de plasturgie. Cette expertise a fait la renommée de la Société et lui permet aujourd'hui de générer un chiffre d'affaires récurrent lié à la production de dispositifs traditionnels (compte-gouttes, pipettes, canules, etc.) pour le compte de tiers.

L'expérience acquise conjuguée à la capacité de production sont un atout considérable et permettent de dresser le portrait d'une entreprise dont l'activité historique est aujourd'hui mise au service des progrès réalisés dans le domaine de l'e-santé.

La Société compte 74 collaborateurs à la date du présent document.

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché Euronext GROWTH® Paris depuis le 10 juillet 2015.

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL :

PIT de Lavour La Béchade, 63500 ISSOIRE.

N° DU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS :

453 541 054 RCS de CLERMONT-FERRAND.

NOTE 1

événements significatifs du semestre

1.1 OPÉRATIONS SUR LE CAPITAL

Le 20 juin 2022, le Conseil d'administration de la Société a constaté la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant nominal de 2.500 euros, par création de 50.000 actions nouvelles de 0,05 euro de valeur nominale chacune, faisant suite à l'attribution définitive de 50.000 actions attribuées gratuitement au profit de membres du personnel salarié de la Société décidée par le Conseil d'administration le 18 juin 2020, aux termes

d'une délégation consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2020. Aux fins de libération de ces actions, un montant de 2.500 euros a été prélevé sur le poste "Primes d'émission de fusion, d'apport".

Au 30 juin 2022, le capital social s'élevait à 220.614,30 euros, divisé en 4.412.286 actions de 0,05 euro de valeur nominale.

1.2 AUTRES ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS

Les partenariats avec SANOFI, NOVO NORDISK et ARES TRADING sur les dispositifs connectés auront

généralisé le premier semestre 2022 un chiffre d'Affaires de 1,964 million d'euros.

1.3 CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Les états financiers ont été préparés en appliquant le principe de continuité de l'exploitation sur la base des prévisions de trésorerie de l'entreprise. Ces dernières intègrent le paiement de milestones inhérents aux contrats Sanofi, Arès Trading et Novo Nordisk ; au

delà de ce financement porté par les contrats signés, des partenaires financiers déjà présents au capital de l'entreprise pourraient compléter les besoins de trésorerie si cela s'avérait nécessaire.

NOTE 2

principes, règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base suivants :

- >> continuité de l'exploitation,
 - >> permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - >> indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels émanant du

Recueil des normes comptables françaises, notamment de sa partie réglementaire relative au plan comptable général (règlement ANC 2014-03, amendé par le règlement 2016-07 du 4 novembre 2016 et homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Frais de développement

Les frais de développement engagés par la Société dans le cadre de ses activités sont directement constatés dans les postes de charges d'exploitation selon la nature des dépenses engagées : charges externes, charges de personnel, etc.

Logiciels acquis par la Société et site web

Les logiciels et la création du site web sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis selon le mode linéaire sur des durées de 1 à 5 ans.

Brevets

Les frais engagés pour le dépôt, le maintien et la protection des brevets "internes" développés par la Société sont constatés dans des postes de charges d'exploitation dédiés, comptes 622605 "Honoraires sur brevets".

Marques

Les frais de dépôt de marque engagés par la Société sont immobilisés et ne font pas l'objet d'un amortissement.

Mali technique

Ce fonds commercial est principalement constitué du mali technique issu des fusions-absorptions des Sociétés Keynae et Biocorp R&D. Ce mali technique a été affecté pour 45 % au Produit Newseal™ et 55 % au Produit Carpseal™. Cette immobilisation a été totalement provisionnée lors de l'exercice comptable 2017.

2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Constructions

Cela concerne l'aménagement des deux salles blanches ISO 7 et ISO 8.

Installations techniques matériels et outillages

Il s'agit d'outillages d'injections plastiques (prototypes,

pré-séries et séries), de presses à injecter, de machines d'assemblage et de marquage, et de machines de conditionnement.

Autres immobilisations corporelles

Ce poste est composé du mobilier et matériels de bureau et informatiques.

2.3 AMORTISSEMENTS

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévu :

- Logiciels : **1 à 5 ans**
- Site Web : **1 an**
- Mali technique : **durée de vie résiduelle des brevets**
- Aménagement du terrain : **5 ans**
- Construction : **10 ans**
- Installation agencements : **3 à 8 ans**
- Outillage, moules et prototypes : **2 à 5 ans**
- Matériel industriel et auxiliaire : **2 à 5 ans**
- Installations générales diverses : **3 à 5 ans**
- Matériel de bureau : **2 à 5 ans**
- Matériel informatique : **3 ans**
- Mobilier de bureau : **2 à 5 ans**

2.4 STOCKS

- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
 - Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.
 - Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

En cas de perte de valeur constatée au niveau des stocks de matières premières (produit non conforme ou plus utilisé dans le cadre d'une production), une dépréciation des stocks est comptabilisée.

En cas de perte de valeur constatée au niveau des stocks de produits finis (produit non conforme), une dépréciation de 100 % des stocks est comptabilisée avant destruction.

En cas de perte de valeur constatée au niveau des stocks de produits finis (prix de revient supérieur au prix de vente), une dépréciation des stocks est comptabilisée pour le montant correspondant au différentiel entre le prix de vente hors coût de distribution et le prix de revient de valorisation des stocks.

2.5 CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.6 DISPONIBILITÉS

Les disponibilités comprennent les supports de trésorerie liquide suivants : comptes bancaires courants, compte bancaire d'excédent de trésorerie rémunéré, disponibilités en caisse et comptes de dépôts à terme rémunérés débloqués à tout moment indépendamment de leur durée contractuelle.

2.7 FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL ET FRAIS D'ÉMISSION DE TITRES

Les divers honoraires de conseil facturés relatifs aux opérations d'augmentation de capital sont imputés avant effet d'impôt sur la prime d'émission.

2.8 CONTRAT DE LIQUIDITÉ

Consécutivement à l'opération d'introduction en bourse réalisée en juillet 2015, la Société a conclu le 10 juillet 2015 un contrat de liquidité avec un prestataire de service d'investissement, aux termes duquel elle confère à ce dernier un mandat d'intervention destiné à favoriser la liquidité des transactions, la régularité de la cotation de ses actions et éviter les décalages de cours non justifiés par la tendance du marché. Le 1er août 2017, ce contrat de liquidité conclu le 10 juillet 2015 a été transféré à la Société Kepler Cheuvreux.

La Société a mis fin au contrat de liquidité conclu le 30 mai 2017 avec la Société Kepler Cheuvreux et a, le 3 février 2020, conclu un nouveau contrat de liquidité (conforme à la charte de déontologie établie par l'AMAFI et à la décision de l'Autorité des Marchés financiers n°2018-01 du 2 juillet 2018, applicable depuis le 1er janvier 2019) avec la société de Bourse Gilbert Dupont qui a pris effet le 25 février 2020 au matin. Le 24 février 2020 au soir, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 18 163 titres,
- 85 959,05 € en espèces.

Les principes de comptabilisation retenus par la Société sont ceux émanant de la doctrine de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (Bull. trimestriel n° 137 mars 2005) :

La partie trésorerie proprement dite (compte espèces) est comptabilisée dans le compte 276100 "Autres créances immobilisées" et la partie portefeuille titres est comptabilisée dans le compte 277100 "Actions propres" sur la base des relevés périodiques des opérations transmis par le prestataire.

Les plus ou moins-values réalisées sur les opérations d'achats-ventes d'actions propres sont constatées dans les comptes 778300 "Boni sur rachat d'actions propres" et 678300 "Mali sur rachat d'actions propres". Le portefeuille est évalué à la clôture de l'exercice au coût de revient. Une provision pour dépréciation à caractère financier est constatée en cas de moins-value latente.

NOTE 3

notes sur le bilan actif

3.1 ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

		VALEUR BRUTE DÉBUT D'EXERCICE	Augmentations	
			RÉÉVALUATIONS	ACQUISITIONS
FRAIS D'ÉTABLISSEMENTS ET DE DÉVELOPPEMENT	TOTAL	2 158		
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	TOTAL	3 603 466		
Terrains		69 073		
Constructions sur sol propre		1 005 007		
Installations générales agencements aménagements constr.		115 676		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		7 522 840		463 774
Installations générales agencements aménagements divers		72 129		
Matériel de transport		53 851		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		398 893		34 998
Emballages récupérables et divers		347 481		
Avances et acomptes		52 405		150 755
TOTAL		9 637 355		649 527
Prêts, autres immobilisations financières		555 663		1 230 637
TOTAL		555 663		1 230 637
TOTAL GÉNÉRAL		13 798 641		1 880 164

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
FRAIS D'ÉTABLISSEMENTS ET DE DÉVELOPPEMENT	TOTAL			2 158	2 158
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	TOTAL			3 603 466	3 603 466
Terrains				69 073	69 073
Constructions sur sol propre				1 005 007	1 005 007
Installations générales agencements aménagements constr.				115 676	115 676
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			49 500	7 937 114	7 937 114
Installations générales agencements aménagements divers				72 129	72 129
Matériel de transport				53 851	53 851
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				433 891	433 891
Emballages récupérables et divers				347 481	347 481
Avances et acomptes		44 800		158 360	158 360
TOTAL		44 800	49 500	10 192 582	10 192 582
Prêts, autres immobilisations financières			1 191 000	595 300	595 300
TOTAL			1 191 000	595 300	595 300
TOTAL GÉNÉRAL		44 800	1 240 500	14 393 506	14 393 506

3.2 ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT RECHERCHE DÉVELOPPEMENT	TOTAL	2 158			2 158
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	TOTAL	210 949	12 251		223 200
Terrains		65			65
Constructions sur sol propre		385 376	20 445		405 820
Installations générales agencements aménagements constr.		96 094	2 983		99 078
Installations techniques, matériel et outillage industriel		5 170 216	350 572	3 282	5 517 507
Installations générales agencements aménagements divers		54 341	4 093		58 435
Matériel de transport		27 058	5 341		32 399
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		322 124	19 988		342 112
Emballages récupérables et divers		28 637	10 471		39 109
TOTAL		6 083 912	413 894	3 282	6 494 524
TOTAL GÉNÉRAL		6 297 019	426 144	3 282	6 719 881

Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amts dégressifs	Amts exceptionnels	Amts dérogatoires
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	TOTAL	12 251			
Constructions sur sol propre		20 445			
Installations générales agencements aménagements constr.		2 983			
Installations techniques, matériel et outillage industriel		350 572			
Installations générales agencements aménagements divers		4 093			
Matériel de transport		5 341			
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		19 988			
Emballages récupérables et divers		10 471			
TOTAL		413 894			
TOTAL GÉNÉRAL		426 144			

3.3 ÉTAT DES PROVISIONS

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	3 332 486				3 332 486
Sur autres immobilisations financières		12 367			12 367
Sur comptes clients					
TOTAL	3 332 486	12 367			3 344 853
TOTAL GENERAL	3 332 486	12 367			3 344 853
Dont dotations et reprises					
>> d'exploitation					
>> financières		12 367			

Suite à la résiliation, par BIOCORP, d'une lettre de mission conclue avec la société KEPLER CHEVREUX portant sur de possibles opportunités d'affaires, une action indemnitaire a été engagée par cette dernière devant le Tribunal de Commerce de Paris, aux termes desquelles elle a formulé des demandes indemnitaires à l'encontre de BIOCORP. Ces demandes ont été intégralement rejetées, en première instance, par le Tribunal de Commerce de Paris. KEPLER CHEVREUX a fait appel de cette décision et la procédure est toujours pendante devant la cour d'appel de Paris. La Société estime que le risque financier lié à ce litige est faible.

3.4 ÉTAT DES STOCKS

	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021	Variation 06/22 vs 12/21
Stocks produits tradit. Mat. 1ère	994 834	922 760	671 179	72 074
Stocks produits tradit. Semi-finis	61 837	78 010	43 598	-16 173
En-cours de production de biens	997 542	563 832	743 996	343 710
Stocks produits tradit. finis	65 538	43 278	75 902	22 260
Stocks produits négoce				
TOTAL	2 119 751	1 607 880	1 534 676	421 871

3.5 ÉTAT DES CRÉANCES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Autres immobilisations financières	595 300	386 966	208 334
Autres créances clients	1 296 543	1 296 543	
Personnel et comptes rattachés	98	98	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 038	15 038	
Impôts sur les bénéficiaires	297 162	297 162	
TVA	119 386	119 386	
Divers Etat et autres collectivités publiques	18 330	18 330	
Débiteurs divers	30 112	30 112	
Charges constatées d'avance	304 620	304 620	
TOTAL GENERAL	2 676 590	2 468 256	208 334

Le montant à plus d'un an, regroupe les dépôts et cautionnements, ainsi que le compte liquidité.

3.6 AUTRES CRÉANCES

AUTRES CREANCES	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
CIR	176 862	117 908	85 622
Crédit d'impôt Mécénat	300	300	300
Crédit Impôt Innovation	120 000	80 000	40 000
TVA déductible sur services	63 816	56 791	45 338
Autres	211	480	538
Crédit de TVA	36 031		
TVA/Factures fournisseurs non parvenues	19 539	17 387	10 527
TVA/Factures à établir			
Produits à recevoir/Plafonnement sur la VA	33 368	8 730	29 025
Fournisseurs Avoirs à recevoir	30 000	30 000	30 000
TUP Family			
TOTAL	480 127	311 596	241 350

3.7 TRÉSORERIE

SUPPORTS	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Comptes bancaires courants	589 818	1 848 553	1 817 523
Comptes de dépôts à terme			
Intérêts courus / rémunération des CAT			
Frais bancaires courus	-890	-2 951	-3 256
Billet de trésorerie court terme			
TOTAL	588 928	1 845 602	1 814 267

3.8 CONTRAT DE LIQUIDITÉ

Le versement initial opéré le 10 juillet 2015 s'est élevé à 200.000 €. Un apport complémentaire d'un montant de 30.000 € a été effectué le 18 octobre 2018. Les principaux éléments relatifs au contrat de liquidité (cf. Règles et méthodes comptables note 2.10 "Contrat de liquidité") sont les suivants au 30/06/2022 :

ÉLÉMENTS	30/06/2022
Solde au 31/12/2021	176 768
Plus value totale réalisée / cessions de l'exercice 2022	37 843
Compte titre (poste 277100 "actions propres")	
Nombre d'actions propres	12 045
Coût de revient des actions propres	386 967
Cours de clôture des actions propres	31,10
Coût de revient unitaire des actions propres au 30/06/2022	32,13
Provision moins-value latente	12 367
Compte espèces (poste 276100 "Autres créances mobilisées")	179 760

3.9 CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	304 620	1 264 800
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	304 620	1 264 800

NOTE 4

notes sur le bilan passif

4.1 CAPITAL SOCIAL, PRIMES LIÉES AU CAPITAL ET RÉSERVES

Au 30 juin 2022, le nombre total d'actions BIOCORP est de 4.412.286 actions de 0,05 euro de valeur nominale chacune. Le capital social de la Société s'élève ainsi à 220.614,30 euros.

Synthèse de l'évolution du capital social et des primes liées au cours du 1^{er} semestre 2022 :

ÉLÉMENTS / OPÉRATIONS	Nombre d'actions	VN (€)	Capital	Primes liées au capital
Total 31/12/2021	4 362 286	0,05	218 114	20 672 503
Augmentation de capital				
Affectation du report à nouveau débiteur				
Imputation des frais d'émission de titres				-17 810 614
Actions gratuites	50 000	0,05	2 500	-2 500
TOTAL 30/06/2022	4 412 286	0,05	220 614	2 859 390

4.2 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

POSTES	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	30/06/2022
Capital	218 114	2 500		220 614
Prime d'émission	20 672 503		17 813 114	2 859 389
Réserve légale	10 000			10 000
Autres réserves				
RAN débiteur	-18 104 848	18 104 848		0
Résultat exercice	294 234	-2 313 837	294 234	-2 313 837
Subventions d'investissement	32 686		5 508	27 178
TOTAL	3 122 690	-15 793 511	18 112 856	803 344

4.3 AVANCES CONDITIONNÉES ET SUBVENTIONS

Le poste "emprunts et dettes financières" est composé des avances accordées par des organismes publics et dont le remboursement est conditionné par le succès du projet concerné.

La Société a obtenu de Bpifrance Financement, au titre du projet "Développement d'un stylo injectable communiquant", un prêt à taux zéro pour un montant de 440 K€.

La Société a obtenu de Bpifrance Financement, au titre du projet "Développement d'une plateforme logicielle de lutte contre la contrefaçon", une avance remboursable pour un montant de 320 K€.

La Société a obtenu de la Région Auvergne, au titre du développement de l'entreprise, une avance remboursable pour un montant de 90 K€.

La Société a obtenu de Bpifrance Financement, au titre du projet "Développement d'un stylo injecteur", un prêt à taux zéro pour un montant de 600 K€ en 2016 et un versement complémentaire de 500 K€ en 2017.

Le tableau des remboursements de ces aides est le suivant :

En Euros	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
Bpifrance	66 000	88 000	88 000	88 000	44 000	66 000					440 000
Bpifrance	0	50 000	70 000	90 000	55 000	55 000					320 000
Région Auvergne	18 000	18 000	18 000	18 000	0	18 000					90 000
Bpifrance	0	0	0	60 000	60 000	120 000	120 000	120 000	120 000		600 000
Bpifrance	0	0	0	0	0	125 000	100 000	100 000	100 000	75 000	500 000
TOTAL	84 000	156 000	176 000	256 000	159 000	384 000	220 000	220 000	220 000	75 000	1 950 000

Subventions

Avance remboursable.

La Société s'est engagée à rembourser les aides perçues suivant le tableau de remboursements figurant ci-dessus.

4.4 ÉTAT DES DETTES

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	2 765	2 765		
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an max à l'origine	3 067 682	732 978	1 936 712	397 992
Emprunts et dettes financières divers	625 000	220 000	405 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 228 689	1 228 689		
Personnel et comptes rattachés	564 904	564 904		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	913 260	913 260		
Taxe sur la valeur ajoutée	131 028	131 028		
Autres impôts, taxes et assimilés	44 159	44 159		
Groupe et associés	501 357	501 357		
Autres dettes	4 585	4 585		
Produits constatés d'avance	1 264 800	1 264 800		
TOTAL	8 348 228	5 608 524	2 341 712	397 992
Emprunts souscrits en cours d'exercice	0			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	496 606			

Il est à noter l'existence des avances remboursables suivantes, comptabilisées dans des sous-comptes "168", ayant le caractère de dettes certaines au 30/06/2022 (confère note 4.4 "Avances conditionnées et subventions") :

AVANCES	Solde	< 1 an	de	> 5 ans
	30/06/2022		1 à 5 ans	
BPI FINANCEMENT "Développement d'un plateforme logicielle de lutte contre la contrefaçon"; avance remboursable	300 000	120 000	180 000	
BPI FINANCEMENT "Développement d'un stylo injecteur" prêt à taux 0	325 000	100 000	225 000	
TOTAL	625 000	220 000	405 000	

4.5 ANALYSE DES DETTES FOURNISSEURS

ÉLÉMENTS	Montant	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Dettes / factures non parvenues	176 750	176 750		
Dettes fournisseurs effets à payer	0	0		
Dettes autres fournisseurs	1 051 939	1 051 939		
TOTAL	1 228 689	1 228 689	0	0

4.6 CHARGES À PAYER

Ces dernières sont incluses dans les divers postes de dettes au passif du bilan.

CHARGES A PAYER	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Fournisseurs biens et services / factures non parvenues	176 750	146 917	110 328
Provisions congés payés / RTT / etc.	564 904	484 585	550 654
Charges sociales sur congés payés / RTT / etc.	385 461	225 285	234 381
Charges fiscales à payer	22 441	43 454	20 764
Autres	3 143	5 082	6 871
TOTAL	1 152 699	905 323	922 998

NOTE 5

notes sur le compte de résultat

5.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Les facturations des marchandises, des outillages et des produits traditionnels sont effectuées à la livraison, les facturations des prestations de services sont effectuées à la réalisation des prestations.

	30/06/2022			30/06/2021		
	France	Exportation	Total	France	Exportation	Total
Ventes d'e produits traditionnels	517 181	133 524	650 705	585 874	412 106	997 980
Prestations de services	795 428	1 565 272	2 360 699	2 085 661	509 157	2 594 818
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 312 609	1 698 795	3 011 404	2 671 535	921 263	3 592 798

5.2 AUTRES PRODUITS

Aucun autre produit significatif au cours de l'exercice.

5.3 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Les principaux postes des autres achats et charges externes sont :

	30/06/2022	30/06/2021
Sous-traitance directe	167 232	222 000
Prestations de services BIO JAG	90 127	78 554
Prestataire représentants US et Chine	12 500	12 500
Prestations techniques	381 505	300 134
Crédit bail	69 267	85 170
Locations immobilières (y compris charges locatives)	57 888	55 276
Intérimaires	79 028	29 620
Honoraires	403 611	267 770
Honoraires brevets	227 255	160 497
Divers	745 813	634 981
TOTAL	2 234 226	1 846 502

5.4 RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier du premier semestre 2022, d'un montant net de -39,4 K€, est constitué de :

- Produits financiers : 0,4 K€
- Charges financières : 39,8 K€

5.5 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	30/06/2022	30/06/2021
Autres produits exceptionnels	110 345	17 349
Cession immobilisations	49 500	0
Divers	5 508	5 523
Boni sur rachat d'actions	80 247	28 651
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	245 599	51 523
Cession immobilisations	-46 218	0
Divers	-785	0
Mali sur rachats d'actions	-42 404	-21 120
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	-89 407	-21 120
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	156 192	30 403

NOTE 6

autres informations

6.1 CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE ET AUTRES CRÉDITS D'IMPÔT

Le crédit d'impôt recherche et innovation relatif au 1^{er} semestre 2022 figurant en produits s'élève à 98.954 €, représentant 50% des montants acquis en 2021 dans le cadre d'un maintien du niveau de R&D sur 2022.

Le crédit d'impôt recherche et innovation 2021, s'élevant à 197 908 €, a fait l'objet d'un remboursement total de la part de l'administration fiscale le 27/07/2022 dans le cadre des dispositions de l'article 199 ter b-2° nouveau du Code Général des impôts.

Les créances relatives aux crédits d'impôt figurant à l'actif dans le poste "Etat Impôt" se décomposent de la façon suivante :

CRÉANCES RELATIVES AUX CRÉDITS D'IMPÔT	30/06/2022
CIR 2022	58 954
CIR 2021	117 908
Crédit impôt innovation 2022	40 000
Crédit impôt innovation 2021	80 000
TOTAL	296 682

6.2 AUTRES INFORMATIONS À CARACTÈRE SOCIAL

Effectif au 30/06/2022 : 74 personnes, dont 42 cadres, 28 employés non cadres et 4 apprentis, 29 femmes et 45 hommes. **Convention collective applicable : Plasturgie.**

6.3 AUTRES INFORMATIONS À CARACTÈRE FISCAL

Le déficit fiscal reportable sans limitation de durée s'élève au 30/06/2022 à -21 392 425 €.

6.4 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

BIO JAG	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Dettes	119 472	88 080	51 000
Créances			
Produits			
Charges	99 660	214 200	78 554
Compte courant	501 357	1 033	965
Abandon de créance			

6.5 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT HT EN EUROS	30/06/2022		30/06/2021	
	GRANT	ARVERNE	GRANT	ARVERNE
	THORNTON	CONSEIL	THORNTON	CONSEIL
Mission de commissariat aux comptes	14 500	14 500	15 500	15 500
Services autres que la certification des comptes				
SOUS-TOTAL	14 500	14 500	15 500	15 500
Autres prestations rendues				
Fiscale				
Autres				
SOUS-TOTAL	0	0	0	0
TOTAL	14 500	14 500	15 500	15 500

NOTE 7

engagements

7.1 INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE

Elles sont évaluées à 430 532 € (46 salariés) au 30/06/2022 sur la base des hypothèses suivantes :

Convention collective : Plasturgie

Départ volontaire à 65 ans

Taux de revalorisation des salaires : 3 %

Taux de turn-over : faible

Taux de charges patronales : taux moyen des cadres : 48,87 % ; taux moyen des non-cadres : 36,08%

Taux d'actualisation : 1,32 %

Au 31 décembre 2021, les indemnités de départ à la retraite s'élevaient à 679.483 € ; les hypothèses étaient les mêmes, à l'exception :

- du taux de revalorisation des salaires qui était de 0,20 %

Rappel : la convention collective de la Plasturgie a évolué à partir du 01/01/2021. En effet, celle-ci est déterminée selon les mêmes règles que l'indemnité de licenciement conventionnelle, à savoir pour les non-cadres à partir de 8 mois d'ancienneté.

7.2 CONTRAT DE CRÉDITS BAUX

	Matériel outillage	Autres	Total
Valeurs d'origine	724 500		724 500
AMORTISSEMENTS :			
Cumuls antérieurs	188 701		188 701
Dotations de l'exercice	67 054		67 054
TOTAL	255 755		255 755
REDEVANCES PAYÉES :			
Cumuls antérieurs	198 998		198 998
Exercice	69 765		69 765
TOTAL	268 763		268 763
REDEVANCES À PAYER :			
à un an au plus	148 235		148 235
à +1 an et -5 ans	324 176		324 176
à + de 5 ans			
TOTAL	472 411		472 411
VALEUR RÉSIDUELLE :			
à un an au plus			
à +1 an et -5 ans	7 245		7 245
à + de 5 ans			
TOTAL	7 245		7 245

7.3 AUTRES ENGAGEMENTS

Engagements donnés

Nantissement sur prêt CACF du 01/07/2016 de 150.000 €, des biens objets du prêt. Le capital restant dû au 30/06/2022 est de 15.595 €.

Nantissement sur prêt CACF du 21/02/2017 de 115.800 €, des biens objets du prêt. Le capital restant dû au 30/06/2022 est de 4.203 €.

Engagements reçus

Le prêt contracté auprès du Crédit Agricole dans le cadre des « prêts garantie par l'Etat » pour un montant de 700 000 € sont garantis à hauteur de 90 % soit 630 000 €.

Le prêt contracté auprès de la Société Générale dans le cadre des « prêts garantie par l'Etat » pour un montant de 700 000 € sont garantis à hauteur de 90 % soit 630 000 €. Le prêt contracté auprès de la Caisse d'Epargne dans le cadre des « prêts garantie par l'Etat » pour un montant de 700 000 € sont garantis à hauteur de 90 % soit 630 000 €.

7.4 AVANCES CONDITIONNÉES ET SUBVENTIONS

Confère Note 4.4 "Avances conditionnées et subventions".

7.5 BAUX COMMERCIAUX

Dans le cadre de son activité, la Société a conclu divers contrats de location immobilière :

Bureaux administratifs :

ADRESSE 1 : 15 route du Cendre 63800 COURNON D'AUVERGNE

Durée initiale : 01 mars 2018 – 28 février 2027

Départ anticipé : possible à l'expiration de chaque période triennale, en respectant un préavis de six mois.

Loyer mensuel : 7.072,96 € HT (loyer 2022 facturé : 42.438 €HT)

ADRESSE 2 : 11 rue Cardinet 75017 PARIS

Durée initiale : 12/01/2018 - Il s'agit d'un contrat de prestation d'une durée d'un mois renouvelable par tacite reconduction et pour une période minimale incompressible d'un mois.

Départ anticipé : Chaque partie pourra mettre fin au contrat à condition d'en aviser l'autre 30 jours à l'avance.

Loyer mensuel : 2 200 € HT (loyer 2022 facturé : 13.200 €HT)

ADRESSE 3 : 2 rue de Barrasquit 40 130 CAPBRETON
Durée initiale : 01/09/2021 - Il s'agit d'un contrat de prestation d'une durée d'un mois renouvelable par tacite reconduction et pour une période minimale incompressible de quatre mois.

Départ anticipé : Chaque partie pourra mettre fin au contrat à condition d'en aviser l'autre 30 jours à l'avance.

Loyer mensuel : 375 € HT (loyer 2022 facturé : 2.250 €HT)

Le montant des engagements (loyers hors charges locatives) envers les bailleurs et repreneurs jusqu'à la prochaine période de résiliation s'analyse comme suit au 30/06/2022 :

CONTRATS	Début du bail	Fin du bail	Loyer HT S1-2022 hors charges	Engagement < 1 an	Engagement de 1 à 5 ans
Locaux Cournon	01/03/2018	28/02/2027	42 438	84 876	311 210
Locaux Paris	12/01/2018		13 200		
Locaux Capbreton	01/09/2021		2 250		
TOTAL			57 888	84 876	311 210

NOTE 8

évènements postérieurs au 30 juin 2022

- Intégration technologique de Mallya aux solutions logicielles d'AARDEX Group, leader des outils de mesure et de gestion de l'adhésion aux traitements dans les essais cliniques. Les deux parties sont choisies par Trials@Home pour participer à une étude de phase IV appelée RADIAL. Trials@Home est un centre d'excellence pour les essais cliniques décentralisés (ECD), dont les membres comprennent notamment Sanofi, J&J, Pfizer.
- Obtention du marquage CE de SoloSmart®, version miniaturisée du dispositif connecté Mallya, destiné aux stylos SoloStar® de SANOFI. Cette étape stratégique du partenariat entre les deux groupes a été validée par l'émission par BIOCORP d'une facture de paiement d'étape ("milestone") de 4 millions d'euros.

**ATTESTATION
DE LA PERSONNE RESPONSABLE
DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes présentés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et que le rapport semestriel d'activité (figurant en pages 4 à 33) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

A Issoire, le 28 septembre 2022



M. Eric DESSERTENNE

Directeur Général

04.73.55.70.50

edessertenne@biocorp.fr

BIOCORP



BIOCORP PRODUCTION

Société anonyme
au capital de 220 614,30 euros

SIRET : 453 541 054 00012

RCS : 453 541 054

PIT de Lavour La Béchade
63500 ISSOIRE

04.73.55.70.50

www.biocorp.fr